

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 3 FÉVRIER 2014

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 28/01/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 10/02/2014

Délibération n° D-2014-34

Accord-cadre 'Collecte et traitement des déchets municipaux' -
Avenants n°1 aux lots 6, 8, 10, 12, 13, 14, 15 et 16
et avenants n°2 aux lots 1, 4 et 5 (changement d'indice INSEE)

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Monsieur Patrick DELAUNAY, Monsieur Nicolas MARJAULT, ayant donné pouvoir à Madame Nathalie SEGUIN, Madame Annick DEFAYE, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGÉ, Madame Maryvonne ARDOUIN, ayant donné pouvoir à Madame Anne LABBE

Direction Achats Logistique**Accord-cadre 'Collecte et traitement des déchets municipaux' - Avenants n°1 aux lots 6, 8, 10, 12, 13, 14, 15 et 16
et avenants n°2 aux lots 1, 4 et 5 (changement d'indice INSEE)**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Un contrat d'accord-cadre de « Collecte et traitement des déchets municipaux », approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 19 septembre 2011, a été passé entre la Ville de Niort et les bénéficiaires suivants, pour une durée de 4 ans ferme :

N° du lot	Intitulé	N° de contrat	Date de notification	Titulaire
1	Déchets Industriels Spéciaux	11165B011	15/02/2012	ORTEC SERVICES ENVIRONNEMENT 79000 NIORT
4	Déchets Industriels Spéciaux : Fibrociment contenant de l'amiante et équipements de protection individuelle souillés	11165B013	15/02/2012	ORTEC SERVICES ENVIRONNEMENT 79000 NIORT
5	Déchets Industriels Spéciaux : Déchets d'hydro curage	11165B014	15/02/2012	ORTEC SERVICES ENVIRONNEMENT 79000 NIORT
6	Déchets Industriels Banals : Bois brut	11165B015	15/02/2012	ROUVREAU 79000 NIORT
8	Déchets Industriels Banals : Matières plastiques	11165B017	15/02/2012	ROUVREAU 79000 NIORT
10	Déchets Industriels Banals : Cartons d'emballage du Centre Technique Municipal	11165B019	15/02/2012	ROUVREAU 79000 NIORT
12	Déchets Industriels Banals : Huiles et graisses alimentaires	11165B020	16/02/2012	SOLEVAL OUEST 72000 LE MANS
13	Déchets Industriels Banals : Destruction d'archives	11165B021	15/02/2012	ROUVREAU 79000 NIORT
14	Déchets Industriels Banals : Sciures, poussières et copeaux de bois de l'activité menuiserie	11165B022	15/02/2012	ROUVREAU 79000 NIORT
15	Déchets inertes : blancs, noirs, en mélange	12165B009	27/03/2012	EUROVIA 79011 NIORT
16	DEEE : Déchets informatiques	11165B023	15/02/2012	TRIADE ELECTRONIQUE 49480 ST SYLVAIN D'ANJOU

Les prix unitaires des marchés conclus sur la base de cet accord-cadre sont révisables tous les ans à compter de la date de notification des marchés subséquents. La révision des prix est basée sur une formule paramétrique, comportant notamment une référence à l'indice INSEE n°1587489 (Indice de prix de production de services pour le marché français - Prix de base - Entreprises - CPF 38.1 + 38.2 - Collecte, traitement et élimination des déchets - Référence 100 au 1er trimestre 2009).

L'INSEE a décidé d'arrêter la série n°1587489, et de la remplacer par l'indice n°1657323 (Indice de prix de production de l'industrie française pour le marché français - Prix de marché - CPF 38 - Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération de matériaux - Base 2010), avec le coefficient de raccordement 1,0099, et ce à compter du 4^{ème} trimestre 2012.

Afin de pouvoir procéder à la révision contractuelle des tarifs, il est nécessaire de modifier en ce sens les formules paramétriques de révision des prix de l'accord-cadre.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants n°1 aux lots 6, 8, 10, 12, 13, 14, 15 et 16 et les avenants n°2 aux lots 1, 4 et 5 à l'accord-cadre « Collecte et traitement des déchets municipaux » ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL